lorée ou effacée. Quand l'ordre est arrivé de la supprimer, les chiffres 1870 étaient déjà peints sur deux des drapeaux et tracés au crayon sur l'autre. Sur les premiers on essaya de la recouvrir de pétitions; mais, comme à travers l'étamine on apercevait toujours la date, on dut se résigner à enlever entièrement le drapeau et à le remplacer.

MESURES DE PRUDENCE

Paris, 11 juin. — Il y aura deux fêtes bien distinctes à Kiel. Celle où les Français seront présents, celle qui suivra leur départ.

Pour la première, la consigne est de s'abstenir, de se contenter.

Immédiatement après le départ des Français, la fête prendra son véritable caractère, c'est-à-dire qu'on célébrera le 25e anniversaire de 1870, dans les toasts et discours officiels, populaires et privés.

Pas de débarquement

Paris, 11 juin. — L'amiral Ménard a reçu les instructions de ne laisser descendre dans K el aucun des hommes de son équipage.

L'EXPEDITION DE MADAGASCAR

Bataille imminente

Majunga, 11 juin. — Les troupes françaises se concentrent devant Mevinanana dont la prise est imminente; l'avant-garde a franchi la Betsiboka; elle est actuellement à Marioto. Le général de Torcy a rejoint l'avant-garde.

***

Mevinanana, bien que les Hovas en aient fait le centre de leur ultime résistance sur la côte, n'a aucune importance au point de vue stratégique; c'est un village militaire perché au sommet d'une colline escarpée de 125 mètres d'altitude, aux parois abruptes et ravinées par les pluies; la longueur de cet ensemble de terrain est d'environ 900 mètres sur une largeur de 200 mètres. Dans la lutte contre les Sakalaves de la région, armés de mauvais fusils à pierre, cette position pouvait servir de réduit, mais elle ne saurait pas une heure devant notre artillerie; elle est, d'ailleurs, facile à tourner et Ramasombazaha ne s'y laissera pas enfermer; il en ira sans doute vers Suberbier ile, où il peut défendre l'Ikona tout en se ménageant une ligne de retraite, ce qui doit être l'unique préoccupation de ses soldats et la sienne.

L'amiral Bienaymé

Paris, 11 juin. — Il serait question, à ce qu'on nous assure, de rappeler le contre-amiral Bienaymé, commandant la flottille de Madagascar.

L'alliance franco-russe

Londres, 11 juin. — Le *Globe*, au sujet de la séance tenue lundi par la Chambre française, dit que des promesses ont dû évidemment être faites à la France par la Russie en échange de son concours et que l'on peut s'attendre à voir l'engagement ainsi contracté s'exécuter tôt ou tard, peut-être en faveur des revendications françaises en Egypte. Lorsque la France et la Russie demanderont l'évacuation de ce pays, quelles seront, sur le Continent, les alliés de l'Angleterre?

Nouvelles Etrangères

Rappel de soldats en Espagne

Madrid, 11 juin. — 12,000 soldats qui étaient en congé illimité, vont être appelés à bref délai, sous les drapeaux.

Le Crispinisme

Rome, 11 juin. — M. Villa, candidat de M. Crispi à la présidence de la Chambre, a été élu président par 208 voix contre 156 à M. Catassi, candidat de l'opposition.

LA BELGIQUE

Incident à la Chambre

Bruxelles, 11 juin. — Le nouveau ministre de l'intérieur et de l'instruct on publique, M. Schollaert, dépose un projet de loi portant modification de la loi scolaire. A ce moment, un individu crie du haut de la tribune publique : « Vous êt e roi de carton, vous êtes des farceurs ! »

Le président de la Chambre ordonne l'arrestation et l'expulsion de cet individu; ce qui est fait aussitôt.

Cet incident a produit une vive émotion dans la salle.

Le droit sur les beurres

Bruxelles, 11 juin. — La Chambre a voté, par 70 voix contre 68 et 4 abstentions le droit sur les beurres et la margarine.

DERNIERE HEURE

Trois premières à la « Comédie Française »

Paris, 11 juin. — Trois premières ce soir à la Comédie-Française : l'*Amiral*, de M. Jacques Normand, comédie en 2 actes, en vers, prise au réperoire du Gymnase. Elle fut très bien accueillie 2° Th'âtre Français aimé que *Fidèle*, un court tableau de scènes intimes, de M. Pierre Wolff, et *le Conte de Noël*, en un acte, a permis d'applaudir les jolis yeux du charmant poète Bouchon. La soirée était des plus littéraires et des plus intéressantes.

Succès complet surtout pour *l'Amiral*.

DINER DIPLOMATIQUE

Paris, 11 juin. — Le ministre de la guerre et Mme Zurlinden ont donné ce soir un grand dîner en l'honneur du corps diplomatique. La table qui comportait 58 couverts avait été dressée dans la grande salle à manger merveilleusement décorée de fleurs et de plantes rares.

Mme Zurlinden avait à sa droite M. Ferrata, nonce apostolique, et à sa gauche M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie.

Le ministre de la guerre avait à sa droite la comtesse de Wolkie-Hofeld et à sa gauche Mme Tracieux.

Pendant toute la durée du dîner, la musique de la Garde Républicaine s'est fa'tentendre. Après le dîner, une brillante réception a eu lieu.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

On se préoccupe vivement, dans le camp socialiste lillois, de la prochaine élection législative en remplacement de Lavigne de Lille.

Plusieurs candidats sont sur les rangs et s'agitent fort afin d'être désignés par le Parti ouvrier.

Parmi les plus remuants et les plus ambitieux, on peut citer MM. Edouard Delesalle, fabricant de peignes et Henri Ghesquière, rédacteur au *Réveil du Nord*.

Lequel l'emportera? On ne sait encore. Et en attendant les compétitions sont en présence et les intrigues se livrent.

Chronique Régionale

Les chemins de fer de banlieue

DE SAINT-ANDRÉ A HAUBOURDIN

La ligne d'Haubourdin à Saint-André sera mise en exploitation le 1er juillet. Le service comprendra une série de trains circulaires partant de Lille pour revenir à Lille, analogues à ceux qui desservent la ligne de Don.

Voici quel sera *l'horaire de ces trains*:

Dans la direction de Saint-André, avec retour par Haubourdin, des départs auront lieu chaque *jour : le matin* à 7 h. 10, 10 h. 53.

Le soir : 2 h. 15, 5 h. 05 et 7 h. 41.

Le parcours complet demandant un peu plus d'une heure, ces trains rentreront en gare de Lille le premier à 8 h. 12 du matin, le second à 11 h. 55, puis à 3 h. 35 du soir, 6 h. 10 et 8 h. 41.

Dans l'autre sens, c'est-à-dire passant par Haubourdin pour revenir à Lille par Saint-André, les départs auront lieu : le matin à 7 h. 25 et 10 h. 39; le soir à 1 h. 39, 4 h. 40, 8 h. 02.

Ces trains rentreront à Lille le premier à 8 heures 34, le second 11 h. 32, puis 2 h. 41, 5 h. 42 et 9 h. 08.

Tous, tant ceux qui se dirigeront vers St-André que ceux qui iront par Haubourdin desserviront toutes les stations de la ligne, savoir :

Saint-André, gare de voyageurs, tous les services sont de grande que de petite vitesse sont installés.

Lambersart, halle ouverte aux voyageurs avec bagages et chiens, et aux marchandises de grande vitesse dont le prix de transport est le même que les bagages, les voyageurs et pour les marchandises, les expéditeurs devront compléter à la manutention des colis, les destinataires devant toutes les halles ;

Haubourdin (halle), mêmes conditions.

Sequeda, halle, ouverte en outre aux marchandises expédiées par wagon complet.

Lomme, gare à serv ces complets comme Saint-Andrré.

On a pu voir, p r l'horaire que nous donnons plus haut que toutes les facilités seront offertes entre elles et avec Lille par ces trains de voyageurs quotidiens.

De plus, l'ouvert arrêt à Saint Andrré les trains suivants se d rigeant vers Armentières, Hazebrouck, Saint-Omer, Calais, etc., et partant de Lille à 5 h. 33, 5 h. 48, 6 h. 20, 8 h. 05, 9 h. 43, 10 h 48 du matin, midi 14, 1 h. 33, 2 h. 05, 3 h. 35, 5 h. 58, 8 h. 35 et 10 h. du soir, soit treize nouveaux trains permettant d'aller de Lille à Saint-André et donnant la possibilité aux habitants de cette dernière commune de se rendre à Armentières et au delà.

Les trains descendant de cette même ligne prendront à Saint-André des voyageurs pour Lille aux heures suivantes : matin, 5 h. 55 ; 7 h. 11 ; 9 h. 22 ; 10 h. 36, 11 h. 05. Soir : midi 55, 3 h. 21, 3 h. 52, 5 h. 14, 6 h. 19, 7 h. 29, 9 h. 06, 10 h. 32 et 10 h. 52.

Les trains de la ligne de Don-S ingh n contribueront à desservir Haubourdin tant à l'aller qu'au retour.

Appel de Réservistes

ARMÉE DE TERRE

Sont appelés à accomplir une période de 28 jours :

Infanterie. — Du lundi 26 août au dimanche 23 septembre, les réservistes des classes 1881, et 1888 affectés : 1° aux régiments d'infanterie subdivisionnaires ; 2° aux régiments régionaux d'infanterie ; 3° aux régiments des tirailleurs algériens ; 4° aux régiments de zouaves ; 5° aux régiments de sapeurs-pompiers.

Du lundi 30 septembre au dimanche 27 octobre : les réservistes des classes 1881, 1885, 1888 et 1889 affectés aux régiments d'infanterie de réserve ; les réservistes des classes 1881 et 1888 affectés : 1° aux dépôts des régiments régionaux d'infanterie; 2° aux bataillons de chasseurs à pied.

Artillerie. — Du lundi 26 août au dimanche 23 septembre : les réservistes des classes 1881 et 1888 affectés aux bataillons d'artillerie à pied.

Du lundi 30 septembre au dimanche 27 octobre : les réservistes des classes 1881 et 1888 affectés aux régiments d'artillerie de corps et divisionnaires.

ARMÉE DE MER

Sont convoqués : du lundi 26 août au dimanche 23 septembre : les réservistes des classes 1881 et 1888 affectés aux bataillons d'artillerie à pied.

Du lundi 30 septembre au dimanche 27 octobre : les réservistes des classes 1881 et 1888 affectés aux régiments d'artillerie de corps et divisionnaires.

Du lundi 26 août au dimanche 28 juillet les réservistes des équipages de la flotte appartenant aux classes 1886 et 1888.

Aucune excuse basée sur l'ignorance ne sera admise.

Chronique Locale

ROUBAIX

Manifestation cléricale

Les cléricaux roubaisiens semblent vouloir jouer avec le feu; après leur rebellion contre l'autorité municipale, le port de vareuse qu'ils ont proposé de faire une manifestation publique pour remplacer les processions interdites par la Préfecture à la suite de graves désordres dont les rues de la ville ava ent été le théâtre.

En effet, l'*Union Catholique* a envoyé à tous ses adhérents la lettre suivante que nous donnons à titre purement documentaire :

Monsieur et cher concitoyen,

N'est-ce pas le moment pour les catholiques de se montrer? Les catholiques de Roubaix en sont certainement persuadés, et la pr ve c'est la pétition que plus de 8,000 d'entre tous ont mis tant d'empressement à signer, il y a quelques semaines...

Le pieux encore, c'est l'empressement non moins beau que vous avez mis à assister à la séance du tribunal où l'on devait juger l'un de vos frères, Roubaix a fait alors l'admiration de la France tout entière! On était trop habitué à entendre les catholiques incapables de résistance, même devant les mesures les plus iniques.

Nous nous sommes aujourd'hui fait un appel à vous tous, courageux catholiques de Roubaix, protester en faveur du rétablissement des processions.

C'est le plus bel acte de foi que vous puissiez faire en faveur de votre Dieu. Pourquoi notre Dieu n'aurait-il pas droit à ces hommages de tout nos rues, aussi bien que le dernier des mécréants?

Ce sera en même temps un grand acte de charité envers ceux dont le *travail commerce, qui souffre* tant aujourd'hui dans notre ville; il ne pourrait qu'y gagner beaucoup.

Ce sera encore, cher ami, Monsieur et cher concitoyen, pour venir, dimanche prochain, vous joindre à tous les vrais catholiques roubaisiens, désireux de reprendre leur place au soleil.

Veuillez agréer, monsieur et cher concitoyen, l'assurance de notre respectueux dévouement.

Le Comité.

N. B. — Départ de Saint Martin, le dimanche 16 juin, à 11 heures et à 3 heures précises.

Pas de bannières, aucun insigne, mais *tête découverte* et dans le plus *grand silence. Par rangées de cinq.*

Les drames de la jalousie

UNE FEMME GRIEVEMENT BLESSÉE

A LA TOSSÉE

Hier soir vers 9 heures, l'agent Hocepied, de service à la gare fut informé par une fillette de 9 ans, que sa mère venait d'être frappée d'un coup de couteau par son bon ami et qu'elle était au plus mal.

La jeune fille ajoute que l'on a trouvé tout ensanglanté. L'agent se laissa guider par la petite fille qui le conduisit dans la maison portant le n° 107 de la rue de la Tossé. Cette maison a pour principaux locataires les époux Deconinck-Clerbout.

Ceux-ci étaient rentrés du cinéma vers 10 heures. Le dernier ils avaient loué une chambre à une jeune fille, Clémence Dumortier, 27 ans, soigneuse à la filature Tennynck, rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix, qui a avec elle un petite fille, enfant naturelle.

Clémence Dumortier fréquentait un ouvrier tisserand, Elouard Lavigne, 33 ans, qui lors de son installation chez les époux Deconinck vint également y habiter pendant quelques jours, puis alla prendre logement à l'estaminet ayant pour enseigne au *Prince Bauduin* situé rue Verte tenu par Beaurain.

Les relations continuaient entre les deux amants qui se voyaient *pourtant bien peu* ensemble.

Hier soir, Lavigne alla attendre sa maîtresse à la sortie de son atelier ; il la reconduisit jusqu'à son domicile et monta avec elle dans sa chambre.

C'est alors qu'éclata une scène de jalousie qui se termina d'une façon tragique. Clémence ayant reproché à son amant de parler à une autre jeune fille. Lavigne prit très mal ce reproche et furieux, il saisit une jatte qui traînait à la table de sa maîtresse.

Le vase alla se briser contre la muraille.

Lavigne s'arma d'une seconde jatte et s'élançant sur la jeune fille il lui en porta plusieurs coups d'une extrême violence à la tête, lui faisant des blessures très graves d'où le sang jaillit abondamment.

Clémence s'affaisa sur le plancher de sa chambre et son amant prit la fuite. Mme Deconinck qui était occupée dans sa cour à pendre du linge et dont l'attent on n'avait pas été éveillée par la scène entre les jeunes gens perçut en entrant dans la maison les gémissements de Clémence Dumortier. Elle monta à sa chambre et trouva son infortunée logeuse baignant dans une mare de sang.

Plusieurs voisins, mis au courant de ce drame se mirent à la recherche d'un médecin ; en attendant, on transporta la blessée à la pharmacie Hellequint, rue Neuve de Roubaix où elle reçut les premiers soins.

Peu après arrivait M. le docteur Cuisset, qui examina Clémence Dumortier. Il constata qu'elle portait au côté gauche de la tête une blessure de 12 centimètres de longueur sur 11 millimètres de profondeur s'étendant de l'oreille, dont le cartilage est tranché jusqu'à l'angle supérieur de l'os Frontal, et mettant l'os complètement à nu. Cette horrible blessure avait déterminé une abondante hémorragie. Le *docteur* déclara ne pouvoir se prononcer quant à présent sur l'état de la victime. M. le commissaire de police de la 1er arrondissement qui se transporta sur les lieux n'a pu sur l'avis du *médecin recueillir la déposition* de la victime.

Clémence Dumortier est étendue sur un matelas dans la pièce d'entrée de la maison et sera transportée dès ce matin à l'hôpital civil.

Quant à Lavigne, qui, nous l'avons dit, avait pris la fuite, plusieurs agents ont été lancés à sa recherche, et il sera très probablement écroué à l'heure ou paraîtront ces lignes

Une femme qui tente de se suicider

Un drame de famille s'est produit hier matin rue de Wasquehal, 19, chez les époux Lefebvre. Mme Lefebvre, née Henriette Liéval, a tenté de se pendre.

Vers dix heures et demie du matin, M. Louis Lefebvre, qui travaille la nuit au peignage de MM. Vinchon, était couché, lorsqu'il entendit la chute d'un corps au grenier.

Pris de sinistres pressentiments, il se hâta de monter : on le mène à sa stupéfaction quand il aperçut sa femme pendue à une poutre. Il coupa immédiatement la corde, et comme la désespérée ne donnait plus signe de vie, il fit appeler le docteur Vanderbergh qui après des efforts rétablit la respiration.

Mme Henriette Liéval est mère de plusieurs enfants et est âgé de 37 ans. Elle est depuis deux mois en traitement à la suite d'un accès de désespoir à des chagrins de famille.

Arrestation d'un anarchiste

Hier, vers neuf heures du matin, les agents Gautier et Pontier passaient rue Bernard quand ils aperçurent Jean Biranger, 21 ans, qui en connu pour ses opinions anarchistes.

Ils l'appréhendèrent immédiatement et le conduisirent au dépôt du 3e arrondissement, où on l'écroua.

Béranger demeure à Mouscron et exerce le métier d'apprêteur. Il est expulsé de France p ur anarchie.

Arrestation d'un expulsé

Les agents de patrouille dans la nuit de lundi à mardi, ont trouvé ivre-mort, vers une heure du matin, dans la rue d'Inkermann, Hyppolyte Vandeleur, 36 ans, terrassier, sans *domicile fixe et expulsé de France, qu'ils ont* écroué au poste du deuxième arrondissement.

Pas commode

Il n'est vraiment pas commode quand il est ivre. Camille Bacquo, 33 ans, demeurant rue des Vélocipèdes, 29.

— Lundi après-midi, il était étendu ivre-mort sur un banc du square Pierre-Catteau. Le garde Delahaye lui ayant fait quelques observations fut injurié, puis battu violemment par ce dernier. Heureusement un passant prit la défense du garde et à eux deux ils parvinrent à conduire le récalcitrant au dépôt du 2e arrondissement.

Un phénomène

Dans la matinée de mardi, Mme François Dupont, demeurant impasse de la Barbe d'Or, remarqua la barbe d'Or, remarqua la barbe d'Or, remarqua une petite fille pesant le poids énorme de six kilogr.

Saisie au minck

Hier matin M. l'inspecteur des denrées alimentaires a saisi à la halle aux poissons, 20 kilogr de marchandises reconnues impropres à la consommation.

Trop brutal

Lundi vers 7 heures 1/2 du soir, les agents de service que d'Aveighem étaient requis pas une domicilié Alleu Dorothée, 29 ans, bambrechouse demeurant rue d'Alger 162, qui se plaignit que son ancien amant, Camille Seynave, 27 ans, tisserand, demeurant rue Léon Gambetta 263, la battait parce qu'elle l'avait quitté.

Les agents ayant reconnu le bien fondé de cette plainte ont dressé un procès-verbal à la charge de l'amoureux trop brutal.

La grève de chez MM. Motte et Delescluse

Tous les ouvriers de la teinturerie-apprêt de MM. Motte et Delescluse frères ont repris le travail hier matin aux anciennes conditions, mais avec plusieurs changements à faire par la suite.

La grève est donc terminée.

Caisse d'épargne de Roubaix

Voici l'importance de la Caisse d'épargne de Roubaix, d'après le rapport général sur opérations des Caisses d'Epargne en 1893

514 caisses d'épargne existent en France

85 dans les chefs-lieux de département;
254 dans les chefs-lieux d'arrondissement;
169 dans les chefs-lieux de cantons.
16 dans les communes.

Total... 544

Pour le nombre de livrets nouveaux, Roubaix est classée la 21e.

Pour le nombre de livrets existants, Roubaix est classée la 23e.

Pour le nombre de versements, Roubaix est classée la 41e.

Pour le montant des versements, Roubaix est classée la 61e.

Pour le solde du aux déposants Roubaix est classée la 48e.

Postes et télégraphes

La mise en activité de la recett n xte des postes et des télégraphes, créée à Roubaix, rue Fosse aux Chênes, est fixée au 16 juin courant.

Œuvre de la Bouchée de Pain

Dons reçus : De l'heureux gagnant d'une poule à propos du Grand-Prix, 20 franc. — D'un Tourcoing qui n'a pu avoir ses billets, 5 francs. — De M. Auguste Mellier à l'occasion de la réussi te d'une affa re, 50 fr. — M. Elroy-Lemaire, à l'occasion de la fête communion de son fils, abandonne le montant d'une facture de travaux exécutés à la Bouchée de Pain.

***

Association des Dames françaises pour les Blessés de Madagascar : D'un étranger ami de la France, 1 lots petits jeux et une boîte de lait concentré. — Un ouvrier, 50 cent mes.

Chronique colombophile

Union fédérale Roubaisienne. — Dimanche 16 juin 1895. Grand concours sur Orléans. Prix d'entrée, 200 francs : 1er prix de 19 f., aux 10 premiers constatés; mise exceptionnelle, 1 fr. 50 par pigeon, dont 1 fr. pour prix s ns aucune espèce de pouvoir pour tous frais. Mise Poule unique à 0 fr. 10 : poules depuis 0 fr. 25 jusque 20 fr., poule des sociétés libres. Inscription et mise au panier vendredi 14 juin, de 3 à 7 heures, du soir, au s ège de la société la « Petite Vitesse » située rue Neuve, 61. Emile Vanoutte, à l'angle du boulevard de Strasbourg e. rue de la Vigne.

Pro Memoria. — Samedi 6 juillet, grand et beau concours sur Bordeaux (Ouvert). Prix d'honneur 200 francs, pigeon 29 prix de 10 francs aux 30 premiers constatés.

Mise obligatoire, 1 franc. — Mise facultative, 1 franc.

Poules depuis 0,25 centimes jusqu'à 50 francs.

Inscription et mise au panier le mercredi 3 juillet de 3 à 7 heures du soir, au siège de la société l'Hirondelle, établis chez M. Oscar Lefebvre, place de la Gare.

Ces deux concours seront réglés suivant les distances Vandenbergh. Les amateurs dont le pigeonnier se serait pas pointé, sont priés de ne pas attendre la fin de la semaine pour le faire ; « Une tr ne de 25 francs sera accordée à celui qui pourra démontrer, que ces distances ne valent pas, celles jusqu'aujourd'hui en jeux ».

— La société l'Espérance, siégeant chez M. Désiré Parent, au *Souvenir de Crimée, rue de* l'Epeule, 18, rappelle aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 20 kilomètres (clocher Saint-Martin pris comme centre) son concours sur Charleroi distance prochain 16 juin. 1,000 francs prix d'honneur, répartis en 50 prix et 8 prix de séries de 25 fr. Mise obligatoire 5 fr. Mise facultative 3 fr. (concours système Bonvallet). Constateur obligatoire accompagné d'un délégué, pour toutes les sociétés sans distinction. Tréforn, MM. Wallays et Sarcoubsis, de la Fédération roubaisienne. Convoyeur, Aubin Vermeri, du Cercle Union de Roubaix.

Inscription vendredi 14 courant, de 3 à 7 heures et demie, heure militaire.

N. B. — La Commission administrative fait connaître aux amateurs n'ayant pas de coordonné d'en faire la demande au moment de la mise en panier, il est de même pour ceux ne possédant pas de consonne.

Les constateurs devront être au siège samedi soir pour être réglés dimanche matin à partir de 4 heures jusque 5 heures 1/2 dernier délai.

TOURCOING

Une canaillerie cléricale à Tourcoing

Le Journal de Roubaix, n° du 10 juin, publie un article intitulé : « Une appréciation » du marché à terme par un journal australien. »

C'est, dit-il, la traduction textuelle d'un article paru, le 16 mars 1895, dans le journal « *The Australasian* », à Melbourne.

Après avoir donné des chiffres sur l'histoire de la baisse de la laine pendant ces cinq dernières années, ha ste qu'il attribue en partie aux vendeurs à découvert des marchés à terme, l'article continue ainsi :

« Et aussi vigoureusement que nos sociétés disposés à dénoncer ces vendeurs à découvert de la laine, aussi bien que d'autres choses, il est cependant difficile de relever une certaine admiration pour l'habileté indéniable, nous dirons presque artistique, avec laquelle ils ont conduit ces ventes à découvert durant ces derniers temps ».

Et plus loin :

« Il est curieux de noter, en cette occasion, qu'il est encore des hommes qui exercent des opérations dans ces sortes d'affaires, sur le continent, et une fois, car c'est une des *dernières occupations* qu'il viendrait à l'esprit de citer pour le sexe.

« Dans ces dernières années les vendeurs à découvert ont vu leur nombre s'accroître, tandis que les éleveurs et leur nombre d'industriels, par suite de la baisse incessante, se voyaient à la veille de la ruine, eux dans tous les cas faisant une moisson d'or.

Citons encore ce passage :

« Justement ou injustement, il semble qu'il y a un sentiment de répulsion dans ce sens qui voudrait gêner de la liberté en rencontrant un marché des gens-là sont considérés comme les ennemis de l'espèce humaine. »

Nous ne voulons pas voulu relever cet article. Dès l'instant que notre confrère flagellait une ignominie, qu'il doit ns pas ignorer avoir été *commise par des cléricaux avérés, nous nous* étions tus, pensant que l'on pulses nous accuser d'un trop facile triomphe.

Mais des gens, dont la mauvaise foi n'a d'égale que l'impudence, ayant fa t circuler le bruit, dans nos deux villes de Tourcoing et Roubaix, que l'œuvre néfaste, ainsi dénoncée, dû t le fait de maisons républicaines, nous ne pouvons garder plus longtemps le silence.

Tant pis pour qui sera éclaboussé; à chacun selon ses mérites.

Notre article n'a-t-il pas que la femme dont il est question plus haut doit habiter Tourcoing et qu'elle continuerait encore ses manœuvres à l'heure actuelle?

Ne serait-ce point ainsi, avec une maison des plus cléricales de notre ville, aurait ruiné un nombre considérable de petits commerçants tourquennois et roubaisiens ?

Ne sera t-ce pas lamême qui connaît plusieurs milliers de francs à la propagande anti républicaine, lors des dernie s élections dans notre circonscription.

Ne la voît-on pas fréquenter assidûment la messe, le confessionnal et parader dans toutes les cérémonies cléricales ?

Et l'individu qui l'aida dans ses pirateries n'est-il pas un am, pour ne pas dire plus d'un des militants du parti réactionnaire de Tourcoing?

Notre confrère qui a si b en commencé son œuvre de justice ne voudra-t-il pas aller jusqu'au bout et stigmatiser les écumeurs de bourses qui déshonorent un parti, à quelque opinion qu'ils appartiennent.

Nos actionnaires.

E. Petitjean.

Une dramatique affaire

Rue Saint-Pierre, 25, habitent les époux Jean Olignez. Le mari est ouvrier fileur, la femme travaille également en fabrique mais dans un établissement différent.

Or dans la fabrique où est occupée la femme Olignez travaille un nommé Jean Leruth, 37 ans, rattacheur, demeurant à Roubaix, rue du Chemin de fer.

Cet individu est un lovelace de bas étage qui jeta son dévolu sur Mme Olignez qu'il poursuivit dans relâche de ses assiduités.

En honnête femme Mme Olignez prévint son mari des obsessions dont e t l'objet de la part de Leruth.

Justement indigné le mari s'arrangea pour faire prévenir le rattacheur amoureux de sa femme qu'il eut à cesser ses intrigues; qu'il n'entendait pas qu'il troublât la paix de son ménage comme il l'avait fait à Verviers, dans diverses maisons.

Il y a environ deux mo s que M. Olignez donna cet avertissement à Leruth et e u-ci depuis cette époque s'était tenu tranquille.

Cependant sa passion à l'endroit de Mme Olignez n'était qu'endormie. Elle se réveilla soudain plus violente que jamais et dans le courant de la semaine dernière, il s'approcha de l'ouvrière et lui fit la menace que si elle ne consentait pas à devenir sa maîtresse, e il la tuerait.

Samedi vers 5 heures 1/4 du matin, M. Olignez, en rentrant de son travail, aperçut Leruth qui se promenait devant la porte de sa femme. Il en avertit cette dernière qui, effrayée, lui dit : « Ne t'inquiète pas, mon mari est parti. »

— Et tu m'aimeras toujours quoi qu'il arrive ?

— Oh ! *mère mère !*

Et il laissa sa tête tomber sur l'épaule de Marthe pour y étouffer ses sanglots.

On eût dit que la pauvre femme prévoyait ce qui allait se passer, à l'instant même. En effet, tout en parlant, elle considérait le passage au loin, se retirant le fond de la grande avenue silencieuse et sombre. Elle s'attendait à la première l'apparit on de ceux qu'elle redoutait et qu'elle attendait.

Et en-là venaient d'y entrer.

Elle les montra, machinalement, à Robert et dit, sans s'expliquer davantage :

— Ce sont eux...

Il y avait deux hommes, en avant le juge d'instruction et le substitut ; ils étaient suivis de deux gendarmes.

Ils étaient venus en voiture depuis l'Epinière, mais ils avaient laissé la voiture à l'entrée du parc, auprès du gros châtaignier, et ils traversaient à pied l'avenue.

Robert devinait. La vue des gendarmes disait tout.

Plus de larmes, chez lui, à ce moment. Une pâleur mortelle.

— Mère, mère, mon Robert, n'oublie pas ce que je viens de te recommander... Que ton serviteur A-Kim ne laisse rien deviner à mon père de qu'il t'a dit ce qu'il m'a dit, et que le même secret soit religieusement gardé par tous les domestiques du château.

— Mère, je vais avertir A-Kim, et je reste ici auprès de mon grand-père.

— Bien. Va. J'espère, de mon côté, que ceux-là qui s'approchent auront p tié de cette vieillesse et de ces souffrances... Ils l'épargneront, auront pitié de nous... Je ne leur demanderai pas autre chose.

Et tandis que Robert rentrait au pavillon Marthe se dirigeait vers l'avenue.

A deux cents mètres du pavillon elle s'arrêta.

Les étrangers s'approchaient.

Un des gendarmes rejoignit le juge d'instruction et lui parla à l'oreille en lui désignant Marthe d'un coup d'œil.

Le magistrat vint à elle, la salua.

(*Lecture.*) Jules MART

LES DRAMES DE LA PAIX

PANTALON ROUGE

CINQUIÈME PARTIE

Le grand-père

— Et savez-vous l'heure exacte? Et vous n'avez pas été effrayée?

— *L'heure?* C'était il y a quelques minutes... un quart d'heure peut-être... Effrayée? Pourquoi? Je n'ai pas cru que la détonation fût partie de l'intérieur du château. Il m'a semblé, au contraire, qu'elle venait du parc. Ne vous arrive-t-il pas très souvent de tirer sur quelque oiseau de proie, tout près de l'habitation?

— Très souvent, en effet.

— Vous voyez...

— Oui, oui, cela est possible et il faut bien que cela soit, puisque vous le dites, mademoiselle... Mais excuse-nous si nous vous adressons encore quelque questions... Il le faut, n'est-ce pas?

— Qu'est-ce?

— Une seule chose...

— Parlez...

— N'avez-vous vu personne en'er un château?

— Personne.

— Bien, mademoiselle... Je vais tout de suite monter à cheval et je préviendrai la justice... Notre pauvre maître!

— Allez, Mantout, faites votre devoir.

— Quand ils tueraient Marthe, Magdo reste longtemps pauvre. Puis...

— Cette pauvre femme sera accusée à la place de son père. Oui... la déposition des deux gardes est accablante. Que voulez-vous faire là?... On le lui demandera... Elle ne pourra le dire... Elle est perdue... Et moi? qui sais la vérité?... qui ai aidé à ce meurtre?... Que vais-je faire?... Que vais-je dire?... Livrera-je le père... cet infirme... ce vieillard sans forces... pour sauver la fille?...

Longtemps elle réfléchit.

— Non, je me tairai. Ma conduite me sera dictée par M. Lavidry et par sa fille... M. Lavidry a peut-être reconnu ma voix... S'il invoque mon témoignage, je parlerai... S'il se tait, je me tairai...

III

Pendant que Mantout allait avertir la justice, Robert ouvrait une dépêche à A-Kim, qui se trouvait à Paris, pour l'avertir du drame qui s'était passé à l'Epinière.

Karl arriva dans la nuit.

Le lendemain, vers la matinée, un juge d'instruction et le substitut du procureur de la République arrivaient de Blois.

La veille, la gendarmerie avait fait une enquête très consciencieuse.

Les magistrats s'entourèrent de renseignements, *recueillirent la déposition des deux* gardes, du docteur Cuisset, qui le médecin qui avait examiné la blessure et qui avait aussi constaté que celle-ci avait été faite à bout portant par un revolver de fort calibre.

Ils interrogèrent Lavidry.

— Un revolver du calibre de ceux de l'armée.

Karl, à la nouvelle que son père était mort, assassiné, avait eu un moment de stupeur.

Quel était le coupable?

Des vagabonds qui, croyant le château désert, y étaient introduits? On bien Marthe, Lavidry, Robert?

Car tout de suite ces soupçons étaient tombés sur eux...

Lorsqu'on eut, par Roland et par Mantout, que Marthe avait été surprise auprès du cadavre, sa conviction fut absolue.

— C'est elle!

Mais il se trouvait dans la singulière alternative de ne pouvoir l'accuser clairement à la justice sans expliquer sur quoi reposait cette accusation, sur quels indices; il aurait fallu parler *des secrets* d'autrui, et Karl se tait de Marthe, où elle avait commencé, comment elle s'était poursuivie... Impossible...

Accuser Marthe, c'était pour Karl se perdre lui-même... Son affection pour son père n'allait pas jusqu'à *sacrifier ses intérêts à la* vengeance qu'il tirerait de ce crime... Il se contenta, par de petits mots perfides, d'appeler l'attention des magistrats sur cette visite inattendue de Marthe au château.

Du reste, il n'avait pas besoin d'insister pour que l'attention du parquet de Blois fût mise en éveil.

L'interrogatoire de Marthe était nécessaire.

Ils se transportèrent à Fontenailles.

Le général et son fils l'avaient quitté avec Espérance et, en arrivant, Robert et A-Kim faisaient, eux-mêmes leurs préparatifs de départ.

Ils devaient le soir même revenir à Paris.

Lavidry, immobile dans son fauteuil, au rez-de-chaussée, révait.

Robert avait été obligé de le descendre dans ses bras comme un enfant. Le vieillard ne pouvait plus marcher. La terrible émotion de la veille avait achevé ce qu'avait jadis commencé Stanbach au Fort de la Mort. Il n'était plus qu'une ombre.

Par quelles incertitudes il avait passé, depuis quelques heures! depuis que sous l'étreinte formidable du colosse, il avait vu la mine se briser!

Etait-ce que vraiment il avait bien vécu cette minute là?

Etait-ce qu'il n'avait pas fait quelque rêve terrifiant!

Il doutait, parfois, tant cela lui paraissait inattendu, incompréhensible, tant l'abîme, sans fond, s'était creusé soudain.

Il n'avait rien dit. Et comme personne, autour de lui, ne l'avait interrogé, il était persuadé que son apparition à l'Epinière, par quelque chose que Dieu avait permis, resterait secrète.

Pas un mot, ni à Marthe, ni à Robert.

Mais, ce cette matinée, il écoutait, du fauteuil où il semblait sommeiller mais où il prétait à tout ce qui se faisait, à tout ce qui se disait, cette oreille et subtile des aveugles à qui rien n'échappe, il écoutait s'il n'entendait point le drame de l'Epinière.

Que dirait-on? Quelles seraient les hypothèses?... Certes, il ne laisserait accuser personne!... Si le hasard le protégeait jusqu'au bout, il n'éprouverait point de remords, il se *innocent ne payât point l'acte juste qu'il avait* commis.

Mais tant que la justice n'accuserait pas, Lavidry serait dans l'ombre.

Le scandale, à tout prix devait être évité...

Et voilà pourquoi il se taisait...

La nouvelle de l'assassinat de Winter n'arriva au château que vers huit heures.

Ce fut Marthe qui l'apprit à son père.

Lavidry répondit en demandant :

— Connaît-on le coupable?

— On ne sait rien encore.

Après un silence, Lavidry ajouta :

— Marthe... Je ne puis plus lire, hélas! depuis longtemps... Et voilà que mes mains et mes yeux me refusent tout service... Je voudrais, ne pouvant me renseigner par moi-même, que tu me tiennes au courant de ce qui va se passer... Ce que Dieu fera... de ce que les découvrira... de l'enquête, en un mot...

— Oui, mon père... Robert ou moi nous vous dirons tout.

— Je voudrais moi, mon enfant, il me semble qu'il y a longtemps, très longtemps, que je n'ai reçu de tes caresses.

Elle se pencha et sur le front du vieillard mit un baiser.

Mais en même temps d ux larmes y tombèrent.

— Tu pleures!

Et Lavidry tirant les mains tout à coup :

— Non Dieu, comme tes mains sont brûlantes... Qu'as-tu?

— Je suis triste, mon père... à cause de vous...

— A cause de mes yeux? A cause de mes jambes?... Bas! que veux-tu? Il faut bien que j'en prenne mon parti... Ne pleure pas... Nous pouvons être heureux encore.

Heureux! Il le croyait,... Marthe redoutait l'avenir...

Cette journée, surtout, qui commençait, allait décider de son sort.

Mais ce qu'elle voulait, par dessus tout, si quelque catastrophe survenait en sa vie, c'était que son père l'ignorât toujours!

Et déjà mise sur ses gardes, elle y pensait.

Elle ne pouvait rester en ce pavillon où il lui semblait que la foudre allait tomber.

Elle en sortait à chaque instant sous le plus fidèle prétexte et elle regardait au loin, par l'avenue conduisant à l